

Signature de la Convention territoriale globale avec la CAF

Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, M. Laurent Nguyen et M. Jean-Charles Piteau, respectivement Président et Directeur de la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne, signeront la Convention globale territoriale qui lie contractuellement les deux institutions :

Le mardi 1er février 2022 à 14 heures

A l'Hôtel de ville de Colomiers

*"La CAF est un **partenaire incontournable de la Ville de Colomiers et de notre politique sociale et familiale**, explique Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Chaque année, ce partenariat permet de soutenir l'action de la Ville à hauteur de **5,3 millions d'euros, au bénéfice des Columérines et des Columérins** dans plusieurs champs parmi lesquels la petite enfance, la famille, l'éducation, les solidarités, le handicap, l'action des maisons citoyennes, la parentalité, le logement."*

Trois axes prioritaires

*"La Convention territoriale globale entre la CAF et la Ville de Colomiers compte **trois axes prioritaires qui se déclinent en fiches action**, précise M. Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités humaines, à l'accompagnement à l'emploi, à la santé et aux relations avec le monde combattant. L'axe 1 s'attache à soutenir les familles dans la conciliation entre vies familiale, professionnelle et sociale ; l'axe 2 concerne la structuration de l'offre enfance jeunesse et le soutien à la fonction parentale ; l'axe 3 a pour enjeu de favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement."*

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr